



Lys'mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

**Participez
à la première
fête du vélo**

2 | Vos réactions



Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Bonjour, à qui dois-je m'adresser pour obtenir un composteur délivré gratuitement car dans quelques mois cela sera obligatoire ?

La loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire stipule en effet que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024. En tant qu'habitant de l'agglomération Melun Val-de-Seine vous pouvez obtenir un premier composteur gratuitement, selon trois modèles, auprès du SMITOM-LOMBRIC. Pour en faire la demande, rendez-vous sur www.lombric.com



**Nous allons nous absenter pour les prochaines vacances.
Proposez-vous des surveillances ?**

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. La Police municipale assure alors des passages réguliers près de votre domicile. Pour bénéficier de ce dispositif vous devez remplir le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » en ligne sur le site de la ville ou vous rendre au bureau de la Police municipale situé au 170 avenue Henri Barbusse de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.



La piscine municipale est-elle ouverte pendant l'été ?

La piscine Jean Boiteux est en effet ouverte tout l'été. Pour connaître ses horaires, variables selon les jours, consultez le site de la ville.



Chères Dammmariennes, chers Dammariens,

Sommaire

- P.4-5 En bref**
- P.6 Consommer local et bio avec le jardin maraîcher de Vosves**
- P.7 Création d'un jardin partagé à l'Espace Schweitzer**
- P.8-9 Participez à la première fête du vélo**
- P.10 Installation d'un îlot de fraîcheur dans la Plaine du Lys**
- P.11 Des sapeurs-pompiers mis à l'honneur**
- P.12 Budget participatif, les gagnants sont ...**
- P.13 Le Conseil Municipal des Enfants concrétise ses projets**
- P.14 Tribune libre**
- P.15 Le concert "Evasion Live" à l'EPB**
- P.16-17 Rétrospective**
- P.18-19 Agenda**

Depuis plusieurs années, la Ville s'engage en faveur de l'écologie et de la protection de l'environnement. Nous savons que vous êtes également désireux de contribuer et de participer aux grands défis de la transition écologique et du développement durable.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

Au cours du mois de juin, plusieurs événements marqueront cette préoccupation commune. Ainsi le 7 juin, la Maison des Ressources vous invite à découvrir le projet de jardin partagé, qui sera créé en son sein. À cette même période vous pourrez également apprécier les actions réalisées dans le cadre du précédent budget participatif, dont plusieurs d'entre elles illustrent cet engagement citoyen en faveur de notre environnement.

Le développement des mobilités douces est un autre des axes pour réduire la pollution et favoriser un cadre de vie plus apaisé. La pratique du vélo répond aux enjeux environnementaux mais aussi de santé avec la pratique d'une activité physique. La Ville a donc souhaité organiser

sa première fête du vélo, le samedi 10 juin à partir de 10 h sur la Place du 8 mai 1945. Cette journée sera entièrement dédiée aux deux roues, non motorisés. Stands d'informations et de conseils, location de vélos, atelier gratuit de réparation et de marquage... tout sera mis en œuvre pour

vous inciter à utiliser ce mode de déplacement. Je tiens à remercier l'association *Les Cyclonautes* et l'ODE, à travers l'équipe de la boutique dammarienne *Le Petit Guidon*, pour leur participation active à cet évènement. J'espère que cette première édition rencontrera un large succès et nous amènera à connaître de nombreuses éditions.

Nous avons appris le décès de Nicole Fagnen, ancienne élue municipale. C'était une femme engagée et dévouée aux autres. L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi afin de saluer sa mémoire. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances :

Bienvenue à
Eléa DELAFLORE, Agathe GOSSEAU,
Jayden GAYEN FERREIRA,
Leya CHOUIKHA, Maëla JOLLY,
Lara DELAUNE, Archie MASSA
Alix RIOBÉ et Nadir BOUZID.

Mariages :

Félicitations à
Raja CHANOUAD et Kévin
MOOGIN (12/05/2023), Salomé
JOINNET et Quentin JEANNET
(13/05/2023) et Ilham SALAH et
Reda LARIBI (13/05/2023).



Horaires de la Police municipale

Les horaires de la Police municipale ont été étendus en soirée depuis le début de l'année avec des horaires différenciés en été et en hiver. Jusqu'au 30 septembre, les agents exercent leurs missions de sécurité et de prévention de jour comme de nuit : du lundi au vendredi de 8h à minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 11h à 19h.

Vous pouvez joindre la police municipale
au **07 61 27 50 46**.

Arroser son jardin de façon écologique et à moindres frais



Face aux différents épisodes de sécheresse qui ont impacté les nappes phréatiques, il est important de veiller à utiliser raisonnablement l'eau potable. L'entretien de son jardin représente une dépense importante de cette ressource. Pour l'économiser, la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie est

une solution écoresponsable encouragée par la Ville. Pour l'achat d'un bac de récupération d'eau de pluie et ses accessoires, la Ville rembourse la moitié de la somme engagée à hauteur de 50% de son prix d'achat avec un plafond de 200€ pour l'aide municipale.

Pour bénéficier de cette aide consultez le règlement et complétez le formulaire, disponibles sur mairie-dammarie-les-lys.fr

Inscriptions au vide-greniers du 3 septembre

Cette année les modalités d'inscription évoluent. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 30 juin pour le vide-greniers du dimanche 3 septembre 2023.

Pour vous inscrire, vous devez :

- compléter la fiche d'inscription disponible en ligne ou dans les accueils de la Ville;
- joindre le règlement intérieur signé;
- joindre un règlement uniquement par chèque libellé à l'ordre de la régie Fêtes et Manifestations;
- joindre les pièces justificatives demandées.

Attention toute demande incomplète ne sera pas traitée. Merci de retourner votre dossier d'inscription par courrier à la Mairie de Dammarie-lès-Lys – Service communication et événementiel, 26 rue Charles de Gaulle – 77190 Dammarie-lès-Lys.

Lorsque votre inscription aura été validée, vous recevrez une autorisation de participation délivrée par la Ville.



Plan canicule

La Ville propose aux personnes âgées ou en situation de handicap, isolées ou fragiles et vivant à leur domicile de se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'être identifiées sur le registre municipal canicule. En cas de forte chaleur, les agents du CCAS contactent les personnes inscrites, s'assurent de leur bonne santé et rappellent si besoin les consignes élémentaires pour éviter les risques de déshydratation (s'hydrater, se rafraîchir...).

Pour s'inscrire sur ce registre municipal, complétez le coupon disponible sur le site de la Ville ou à l'accueil du CCAS au 593 rue du Bas Moulin.

Information au **01 64 87 44 71**.

Inscriptions des seniors pour le cadeaux de fin d'année

La municipalité offre un cadeau gourmand aux Dammariens âgés de 65 ans et plus. Pour procéder à l'inscription sur la liste des bénéficiaires, manifestez-vous auprès du CCAS entre le 12 juin et le 31 août de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

... En cas de difficultés de déplacement, vous pouvez contacter le CCAS au **01 64 87 44 71**.



La Maison de l'Abeille vous ouvre ses portes

La Maison de l'Abeille vous accueille, dans le parc Soubiran, les samedis après-midi de 14h à 17h en saison apicole (d'avril à fin octobre avec une fermeture au mois d'août). Lors des ateliers gratuits et accessibles sans réservation, vous pourrez découvrir la vie de la ruche, des colonies et l'élaboration du miel. Pour visiter le rucher, des vareuses sont mises à disposition mais le port d'un pantalon reste indispensable. La visite se termine par une dégustation de différents miels récoltés par les apiculteurs du GABI.

... Information au **01 60 65 52 76**.



Aide au financement du BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents lors d'un accueil collectif comme lors de colonies de vacances. Pour obtenir ce diplôme, il faut avoir au moins 16 ans, avoir suivi une formation composée d'une session générale et d'un stage pratique, complété par une session d'approfondissement ou de qualification. La Ville propose le financement de la formation à hauteur de 300 €.

Pour obtenir ce coup de pouce financier, les candidats devront remplir un dossier qu'ils peuvent obtenir auprès de la Structure Information Jeunesse (SIJ) ou sur le site Internet de la Ville.

... Information au **01 64 87 45 04** ou **07 60 94 66 87**.

Dernière chance pour réserver un séjour en colonie de vacances

Des séjours d'été à la mer, en pleine nature ou à la montagne sont organisés par le Centre de Loisirs pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il est encore temps d'inscrire vos enfants pour un séjour :

- à Charmy (89), du 16 au 30 juillet 2023 ou du 06 août au 20 août 2023 avec au programme, cirque et équitation.

- à l'Alpe du Grand Serre (38) du 5 au 19 août 2023 avec de l'escalade, via ferrata, balade trappeur, baignade, bivouac...

- à Talmont Saint Hilaire (85) du 18 au 31 juillet 2023 où seront pratiquées la voile, la pêche et la baignade

Les tarifs des séjours, comprenant le transport, les activités et l'hébergement, varient de 345€ à 641€ selon le quotient familial. Une remise de 10 % est appliquée sur le montant du séjour à partir du 2e enfant inscrit.

Inscriptions jusqu'au 23 juin 2023 : les dossiers sont à retirer sur rendez-vous auprès du service ALSH au 593 rue du Bas Moulin (1er étage - face au centre administratif).

... Information au **01 79 76 96 10**
et à colonies@mairie-dammarie-les-lys

CONSOMMER LOCAL ET BIO

avec le jardin maraîcher de Vosves

Le jardin maraîcher *Vert Chez Moi*, situé dans le quartier de Vosves, va diversifier sa production de légumes et de fruits proposés à la vente, avec une labérisation « bio ».

Rue des Vives-Eaux, non loin du château qui accueille la célèbre Star Ac se trouve le jardin maraîcher *Vert Chez Moi*. Depuis 2016, la Ville, propriétaire d'un grand terrain sans usage, a décidé d'en concéder l'exploitation à l'association ODE, dans le cadre d'un de ses projets d'insertion professionnelle, qui consistait dans la création d'un jardin maraîcher. La Ville a souhaité ainsi apporter son soutien à une initiative qui porte à la fois une dimension sociale et écologique. Depuis cette date, le jardin, tout comme le partenariat entre la

ville et l'ODE, n'ont cessé de se développer. « Six salariés en insertion professionnelle sont formés et accompagnés par ODE. En travaillant sur l'exploitation maraîchère, 26 heures par semaine, ils apprennent un métier et reprennent des habitudes de travail alors qu'ils ont été éloignés de l'emploi, pour des raisons diverses » explique Itokiana en charge du chantier d'insertion et de l'exploitation.

CERTIFICATION BIO EN COURS

Le jeune homme, ingénieur en biotechnologie et biochimie, a décidé il y a quelques années, de quitter son emploi pour se tourner vers l'agroécologie, plus proche de ses convictions. Il a repris la gestion du jardin *Vert Chez Moi* l'an dernier avec plusieurs ambitions : « Nous avons comme projet d'augmenter la production en doublant la surface d'exploitation grâce à une nouvelle extension que la Ville nous a octroyée. Le jardin est aussi en cours de certification BIO. Aucun pesticide, insecticide, engrais ou autre produit chimique n'est utilisé. Nous privilégions les techniques de production écologiques. Outre le terrain, la Ville nous soutient en

mettant à notre disposition de précieuses ressources comme du fumier et de la paille en provenance de la ferme pédagogique pour fertiliser les sols. C'est aussi dans les serres municipales, plus grandes que les nôtres et chauffées, que se développent les jeunes pousses avant d'être implantées au potager. Cela nous permet notamment de planter les tomates qui sont déjà bien développées pour la saison » précise en souriant Itokiana.

ACHETER LA PRODUCTION DU JARDIN

Les récoltes du jardin maraîcher sont proposées tout au long de l'année à la vente, directement sur place les jeudis de 14h à 18h. Sur ce même créneau, les visiteurs ont également la possibilité de visiter le jardin et de récolter eux-mêmes certains aromates, légumes et fruits. Au mois de juin des blettes, tomates, radis, betteraves et les très attendus fruits de saison tels que les fraises et les framboises, seront mis en vente. Les productions sont aussi disponibles auprès d'autres points de vente, dont la boutique *le Petit Guidon* en centre-ville.



▲ Itokiana a repris la gestion du jardin maraîcher l'an dernier. Il a notamment pour ambition de développer les cultures tout au long de l'année.

CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

à l'Espace Schweitzer

Dans le cadre des actions en faveur de l'écologie et du développement durable, développées par la Maison des Ressources, un jardin partagé va être créé à l'arrière de l'Espace Albert Schweitzer. Présentation de ce projet le 7 juin prochain.

Le 7 juin prochain, si vous souhaitez découvrir et participer à ce projet, vous êtes invités à venir à l'Espace Schweitzer. La création de ce jardin partagé sera le fruit d'échanges et de décisions entre les personnes qui s'impliqueront dans son entretien. Tout sera à concevoir et à réaliser collectivement. Que vous soyez néophytes en jardinage, que vous ayez déjà la main verte ou des connaissances horticoles, vous participerez aux plantations de légumes, d'aromates, de fruits, de fleurs. Le matériel nécessaire à cette activité comme les pelles, brouettes, arrosoirs et autres petits outils, sera mis à disposition par la Ville. Afin de respecter l'environnement au sein de ce jardin partagé, pas question d'utiliser des substances polluantes comme des pesticides



▲ Sur cette parcelle, située à l'arrière de l'Espace Schweitzer, sera créé un jardin partagé.

ou insecticides. Seules les pratiques écologiques et durables seront mises en œuvre, comme le paillage, afin de protéger les plants l'hiver et retenir l'eau contenue dans les sols.

PARTICIPEZ À DES ATELIERS JARDINAGE

Le jardin est accessible à tous les Dammariens et ne nécessite aucune connaissance préalable. Les jardiniers pourront en effet bénéficier, un mercredi par mois, entre 10 h et 11 h 30, de formations et de conseils lors d'ateliers consacrés à l'utilisation des techniques de production et d'entretien écoresponsables, qui seront animés par des professionnels. Le premier aura lieu le mercredi 5 juillet, et portera sur le tuteurage et le paillage des arbustes fruitiers et la préparation d'une planche de semis de légumes d'automne. Nous comptons sur vous pour faire vivre ce beau projet.

DÉCOUVRIR OU PARTAGER LE PLAISIR DU JARDINAGE

Vous souhaitez participer à l'aménagement de ce jardin ou partager vos connaissances en jardinage ? Rendez-vous le mercredi 7 juin prochain à 10h à l'Espace Albert Schweitzer, pour une découverte de cette initiative, de la démarche de co-construction et du site lui-même.

 Information au 01 64 87 49 00.

PARTICIPEZ À LA PREMIÈRE fête du vélo

Afin de promouvoir les mobilités douces, la Ville organise sa première fête du vélo le samedi 10 juin, avec un large programme d'animations de 10h à 17h sur la place du 8 mai 1945.



▲ En 2021, une première découverte des pistes cyclables avait été proposée aux habitants.

Éviter les bouchons aux heures de pointe, profiter du beau temps... en plus d'être agréable, la pratique du vélo est bonne pour la santé et peu coûteuse. L'ADEME (Agence de la transition écologique), indique qu'un trajet domicile-travail quotidien de 10 km en vélo revient environ à 100 € par an alors qu'en voiture, ce même trajet coûte plus de 1 000 €. Afin de promouvoir les multiples bienfaits de l'utilisation du vélo, la Maison des Ressources

organise la première fête du vélo à Dammarie, grande journée festive et pédagogique ouverte à tous.

CONSEILS ET RÉPARATIONS

Au programme de cette journée, qui débutera à 10 h, des stands d'information et de conseils pour celles et ceux qui souhaitent se renseigner en vue de l'acquisition d'un vélo classique ou à assistance électrique, de plus en plus plébiscité. L'association Les

Cyclonautes et l'équipe de la boutique dammarienne *Le Petit Guidon*, qui propose la location de vélos, se tiendront à disposition des visiteurs pour les guider dans leur projet vélo. Sur place, ils proposeront gratuitement des petites réparations.

CIRCULER EN SÉCURITÉ

Pour mieux connaître la ville et ses voies cyclables, la Maison des Ressources organise également un circuit avec plusieurs départs : 10h30, 11h45, 14h et 15h30.



► Avant le départ du circuit en vélo, la boutique du *Petit Guidon* proposera de vérifier l'état de votre vélo et de procéder à quelques petites réparations si besoin.

Tout au long de la journée, des petits groupes seront invités à emprunter les liaisons douces présentes sur la ville. Si la plupart des trajets emprunteront les voies cyclables, il sera parfois nécessaire de partager des portions de route avec des véhicules motorisés. Pour sensibiliser les usagers sur les règles de sécurité à adopter, la Police municipale proposera un exercice ludique sur ce thème, à réaliser en vélo. Alors amateurs de vélos,

néophytes ou curieux nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 juin de 10h à 17h place du 8 mai 1945. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte pour faire le parcours des pistes cyclables. Chaque participant devra venir munis de son équipement et de son vélo.

... Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Maison des Ressources au 01 64 87 49 52.

PRIMES À L'ACHAT D'UN VÉLO

Depuis quelques années, Île-de-France Mobilités propose un soutien financier pour l'achat d'un vélo. Jusqu'au 1^{er} septembre 2023, vélo à assistance électrique ou non, vélo cargo non-électrique ou vélo pliant sont éligibles à une prime de 50 % maximum du prix d'achat du vélo et des accessoires, dans la limite de 500 €. Pour un vélo adapté, 50 % maximum du prix d'achat du vélo et des accessoires éventuels d'aide à la maniabilité restent à la charge de l'acheteur, avec un plafond fixé à 1 200 €. D'autres primes existent, notamment pour l'acquisition d'un vélo « classique » pour les 15-25 ans ou l'équipement d'un kit d'électrification, installé par un professionnel. À compter du 1^{er} septembre, ces aides seront revues légèrement à la baisse.

... Information sur www.iledefrance-mobilites.fr

QUELLES LIAISONS DOUCES POUR DES TRAJETS ET BALADES ?

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine propose sur son site Internet, une sélection de circuits à vélo sur le territoire de l'agglomération. De 8 à 90km, de Dammarie à Vaux-le-Vicomte, les itinéraires sont classés par niveau de difficulté afin d'organiser au mieux les balades.

Pour la pratique quotidienne, l'agglomération a conçu une carte recensant les 83 kilomètres de liaisons douces, adaptées aux conditions de circulation. Le réseau indique notamment les pistes et les bandes cyclables ainsi que les voies réservées aux deux-roues non motorisés. Cette carte, entièrement gratuite, est consultable en version numérique sur www.melunvaldeseine.fr. Elle est également disponible au format papier à l'Office de Tourisme Melun Val de Seine, située 26 place Saint-Jean à Melun.



INSTALLATION D'UN ÎLOT de fraîcheur dans la Plaine du Lys

Pour atténuer les fortes chaleurs de l'été dans le quartier de la Plaine du Lys, la Ville a décidé d'y implanter une fontaine, source de fraîcheur et de divertissement.

On ne peut pas le nier, le changement climatique est bien là, avec notamment pour preuve les épisodes caniculaires de l'été dernier. Dans les quartiers urbanisés, les températures sont plus élevées. En cause, les immeubles qui bloquent la circulation de l'air, les matériaux de construction qui emmagasinent la chaleur, la climatisation qui rejette la chaleur dans la rue ou encore la circulation des véhicules motorisés. Le phénomène est encore plus important la nuit lorsque les immeubles et les routes rejettent la cha-

leur stockée tout au long de la journée. Pour atténuer le phénomène dans le quartier de la Plaine du Lys, la Ville va créer une fontaine sous forme d'un cheminement de brume.

INSTALLATION D'UNE FONTAINE « SÈCHE »

La fontaine, installée place du 8 mai 1945 devrait être mise en service pour la mi- juin : « *Cette place est centrale, piétonne et très fréquentée par les familles. En période de fortes chaleurs il y fait très chaud.*

La présence de l'eau modère ces températures. La fontaine n'est pas constituée d'un bassin mais fonctionne sur le principe de brume d'eau pour rafraîchir l'air. Il est d'ailleurs prouvé que l'effet de fraîcheur se ressent davantage qu'avec une fontaine avec des jets d'eau » déclare Victor Guérard conseiller municipal délégué. La fontaine offrira un espace de jeu pour les petits et un lieu de détente pour les plus grands.

DES SAPEURS-POMPIERS mis à l'honneur

Lors d'un incendie survenu en janvier dernier à Dammarie, les sapeurs-pompiers ont sauvé une famille des flammes qui ravageaient leur appartement. Billy et Stéphane, pompiers de garde cette nuit-là, ont été récompensés pour leur intervention héroïque.

Il est 3h du matin lorsque vibrent les bipeurs des sapeurs-pompiers : « On est toujours préparé à intervenir. Lorsqu'il est indiqué que des personnes sont en danger, le stress et l'adrénaline augmentent » précise Billy sapeur-pompier professionnel. « D'autant plus que nous étions en pleine nuit. Il faut reprendre rapidement ses esprits et s'assurer que tout est prêt pour l'opération » ajoute Stéphane, sapeur-pompier volontaire. Dix minutes plus tard, les deux pompiers et quatre de leurs collègues arrivent sur le lieu de l'incendie. « Lorsque nous arrivons nous identifions une famille à la fenêtre de l'appartement situé au 3^e étage. Le feu embrasait la pièce d'à côté » se remémore Billy. En attendant des renforts venus des casernes aux alentours, Stéphane affecte Billy au sauvetage et coordonne le reste de l'équipe. Billy sur l'échelle arrive à hauteur des victimes. La mère de famille lui tend alors son bébé : « Je le récupère et le prends instinctivement auprès de moi dans ma tenue de feu. Tout se passe très vite. Dans ces situations il ne faut pas hésiter » déclare le jeune homme. Le couple rassuré est également évacué, alors que le feu est éteint par un binôme de sapeurs-pompiers.



▲ Billy, à gauche et Stéphane à droite, ont tous deux obtenu une médaille pour leur acte de courage et de dévouement.

UN MÊME ENGAGEMENT

Si l'opération s'est aussi bien déroulée, c'est grâce à l'entraînement quotidien des sapeurs-pompiers. Billy, âgé de 31 ans, est sapeur-pompier professionnel depuis 2009. Cette carrière n'était pourtant pas une évidence pour lui : « Issu d'études littéraires j'ai finalement préféré m'orienter vers ce métier, qui allie à la fois le sport et la proximité avec les gens » déclare-t-il. Après un passage chez les sapeurs-pompiers de Paris, il trouve son équilibre en tant que chef d'agrès de la

caserne de Dammarie-lès-Lys au rang de sous-officier. Son collègue, Stéphane, est fonctionnaire de police et pompier volontaire. C'est à l'âge de 17 ans que le jeune homme, déjà rigoureux et déterminé, décide de s'engager en tant que volontaire. Une décision qu'il assume encore aujourd'hui, puisque maintenant âgé de 34 ans, il est adjudant pompier volontaire. Les deux pompiers, ainsi que 20 autres intervenants, ont été récompensés et remerciés le 12 mai dernier par le Sdis77, son Directeur et le Maire Gilles Battail.

BUDGET PARTICIPATIF, les gagnants sont ...

La deuxième édition du budget participatif est maintenant close.

208 Dammariens ont participé à ce projet de démocratie participative, en votant pour leurs projets préférés. Quatre projet ont été plébiscités par les habitants.

La deuxième édition du budget participatif a été lancée fin février, avec l'appel à projet. Les Dammariens qui ont souhaité soumettre leurs idées ont transmis leurs projets à la Ville qui a étudié leur faisabilité dans le cadre notamment du respect de l'enveloppe de 30 000 € pour leur mise en œuvre. 11 projets ont passé cette étape avec succès et ont donc été soumis au vote des habitants. Le scrutin a été organisé simultanément en ligne sur le site de la ville et dans

les accueils. Quatre projets ont obtenu le nombre de suffrage le plus important et rentrent dans l'enveloppe de 100 000 € consacrée au budget participatif.

LE CADRE DE VIE, PREMIÈRE PRÉOCCUPA- TION DES DAMMARIENS

Les Dammariens ont plébiscité la création d'un espace de loisirs dans le hameau de Vosves, l'aménagement d'un square sur la parcelle située à proximité du collège

Robert Doisneau, la réalisation d'une fresque murale sur le thème de la biodiversité et la plantation d'arbres dans le parc du Château Gaillard. Les 4 projets retenus illustrent parfaitement la place accordée par les Dammariens à leur cadre de vie et à la préservation de l'environnement. Dans le cadre des projets qui peuvent impacter les riverains, une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet.



▲ Le premier budget participatif a permis la création d'un espace de jeux au sein du parc de Farcy.

LE CONSEIL MUNICIPAL

des Enfants concrétise ses projets

Les séances de travail du Conseil Municipal des Enfants aboutiront ce mois-ci avec la mise en œuvre de trois projets. Pour autant, le mandat des jeunes élus n'est pas terminé. Ils poursuivent leur éducation citoyenne, notamment lors de la visite d'institutions de la République.

Les 35 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants n'ont pas chômé depuis leur installation en septembre dernier. Au fil de leurs séances de travail ils ont élaboré plusieurs projets et voté pour trois d'entre eux : la mise en place d'Olympiades sportives intergénérationnelles, la création d'une station de recharge pour téléphones portables et la réalisation d'une fresque décorative.

DE L'IMAGINATION À LA MISE EN ŒUVRE

Les jeunes élus se sont attelés depuis janvier à la réalisation de leurs projets. « Ils ont appris à travailler à plusieurs, à s'écouter et à faire valoir leurs idées. Ils n'en ont d'ailleurs pas manqué mais ils n'avaient pas forcément évalué les difficultés liées à leur mise en œuvre. Les services de la Ville, souvent confrontés à ces problématiques, les ont alors aidés en ajustant notamment leurs ambitions » déclare Ali Kamèche, élu à la participation citoyenne. C'est avec le concours du Directeur des Services Techniques que les enfants ont imaginé l'installation d'une station de recharge devant le collège Robert Doisneau. C'est à la force de leurs jambes que les utilisateurs pourront rechar-



▲ Les seniors présentent la communication réalisée par le CME pour le projet d'Olympiades intergénérationnelles.

ger leur téléphone portable. Les Olympiades organisées avec Les Jardins d'Iroise et la résidence Intergénérationnelle, ont été le fruit de rencontres régulières entre les jeunes et les résidents. Ensemble, ils se sont accordés sur des activités sportives adaptées en prenant en compte la mobilité des seniors. Le groupe chargé de la réalisation d'une fresque, sur le thème de l'environnement, a quant à lui travaillé avec un grapheur dammarien qui débutera sa création à la fin du mois de juin.

SE FAMILIARISER AVEC LA CITOYENNETÉ

Le CME c'est aussi une véritable

école de la citoyenneté. Tout au long de l'année les jeunes élus, parés de leurs écharpes tricolores, accompagnent leurs aînés. Ils assistent à des cérémonies patriotiques, des remises de médailles et des mariages civiques : « C'est pour eux une occasion de se familiariser avec la citoyenneté et avec le rôle d'élu municipal. Ils prennent leur mission à cœur et en sont très fiers » précise Ali Kamèche. D'ici la fin de leur mandat les jeunes élus visiteront le Sénat, le SDES et assisteront à une présentation des institutions européennes dans les locaux du Département.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Le premier budget participatif de notre ville avait été plébiscité par les Dammmariens avec un total de 40 projets proposés. Grâce à cette première édition, une aire de jeux a été créée dans le parc de Farcy. Cette dernière profitera aux enfants et à leurs parents, mais aussi aux assistantes maternelles du quartier. L'aire de jeux est déjà adoptée par les jeunes dammariens.

La mise en place de cette démarche de démocratie participative dans notre commune vous a permis d'exprimer votre réelle volonté d'agir dans le domaine de l'environnement, un sujet qui est un des engagements majeurs de notre programme municipal. Grâce aux votes des dammariennes et des dammariens, 28 arbres fruitiers, pruniers Reines-claudes, pommiers Reines des Reinettes et poiriers Conférences ont été plantés dans le parc de l'Abbaye du Lys.

La gestion respectueuse de l'environnement est une ambition portée collégialement par la municipalité. Outre les actions que nous pouvons mener individuellement, notre ville s'est engagée sur cette voie avec notamment l'extinction de l'éclairage public. Projet de la ville et du budget participatif, nous avons œuvré de concert avec le porteur de projet afin d'intensifier notre lutte contre la pollution lumineuse. C'est notamment, grâce au budget participatif, que la ville a également pu intensifier l'acquisition de lampes moins énergivores.

Enfin la sensibilisation aux enjeux environnementaux doit se faire dès le plus jeune âge. Le parcours écocitoyen, qui au travers de 10 panneaux répartis dans la ville, sensibilise les jeunes aux bons gestes à adopter pour préserver la faune et la flore répond à cet objectif. Il

débute à la ferme pédagogique du Parc Soubiran et se termine dans le parc de l'Abbaye.

Les projets 2022 étant réalisés, place au budget participatif 2023. Lancée en mars dernier avec l'appel à projet auprès de tous les dammariens, les votes ont eu lieu jusqu'au 13 mai, date de clôture du vote en ligne. Nous remercions les Dammmariens qui ont été 208 à voter pour cette 2^e édition. Ce succès illustre votre intérêt pour cette démarche participative et votre volonté d'implication dans la vie locale que nous continuerons à encourager.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

La 35^e journée de football de Ligue1 et Ligue2, le mois dernier, s'est consacrée à la lutte contre l'homophobie et plus largement aux LGBTQIA+phobies : "Homo ou hétéro, on porte le même maillot". La quasi totalité des joueurs s'est associée à cette campagne annuelle en jouant avec des numéros de maillot floqués aux couleurs arc-en-ciel. L'opération n'avait pas pour but de promouvoir l'homosexualité mais de concevoir un foot ouvert à tous et de lutter contre l'homophobie. Quelques joueurs ont refusé de porter les couleurs arc-en-ciel se réfugiant derrière le "respect" de leur conviction religieuse. Au même titre que le racisme et la xénophobie, l'homophobie en France n'est pas une opinion mais un délit. L'argument avançant les convictions religieuses, masque plutôt un pseudo virilisme et patriarcat dépassés et leur homophobie. Cette initiative a pour seul but de montrer que le monde du football n'est pas un

vecteur d'homophobie. L'orientation sexuelle et de genre doit être considérée pour ce qu'elle est, une des dimensions de l'être. L'Organisation Mondiale de la Santé a supprimé en 1990 l'homosexualité de la liste des maladies mentales. En France, une succession de lois ou de modification d'articles de loi a permis des avancées, la pénalisation des actes homophobes, l'instauration du PACS en 1999 et du mariage pour tous en 2013, tant combattues par la droite à l'époque. 10 ans plus tard, les mentalités ont évolué, mais il ne faut pas baisser la garde. En 2020, 1590 crimes et délits anti-LGBT ont été recensés, ainsi que 140 000 victimes d'injures homophobes.

L'Etat se préparerait à mettre la main sur la Participation des entreprises à l'effort de construction (PEEC), c'est-à-dire le « 1 % logement » géré par Action Logement au profit du logement des salariés. Cette mise sous tutelle d'Action

Logement poursuivrait la destruction de 70 ans de paritarisme. Au contraire, il faut une nouvelle convention quinquennale redonnant à Action Logement les moyens de mettre en œuvre les orientations impulsées par les partenaires sociaux en matière de production de nouveaux logements, de rénovation du parc de logements, de modération des loyers, et d'offres renouvelées pour accompagner les salariés.

Nous dédions cette tribune à Nicole Fagnen, citoyenne d'honneur de la ville, militante politique socialiste, ayant œuvré toute sa vie pour défendre la dignité humaine.

Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

La communication n'est pas le fort de notre municipalité !

En tant qu'élu(e)s, nous avons demandé à recevoir le tableau des manifestations organisées dans notre ville. Il nous est refusé car ce serait un « document interne aux services ».

Monsieur le Maire, pourquoi ne pas envoyer ce tableau à tous les élus et à toutes les associations ? Cela éviterait des manifestations sans public ! Aucune cohésion d'équipe municipale. Chaque élu fait son agenda sans concertation entre les services et le monde associatif.

En tant que citoyen(ne)s et élu(e)s, nous demandons un droit à l'information pour tous :

- Accès à l'agenda des services et partenaires et concertation entre les services

• Meilleure information des manifestations aux associations (affiches, mails...). En effet depuis la disparition du service associatif, il est très compliqué de savoir ce qui se passe dans notre ville. Cette désorganisation accroît l'inégalité d'accès des dammariens à l'information

Quelques initiatives intéressantes...

Stages musique de qualité proposés aux jeunes par le centre musical, opération sac à dos, aide au Bafa et permis, journée sécurité, emplois saisonniers, stages sportifs, vacances apprenantes, sont toutes des opportunités qui devraient faire l'objet d'une information spécifique auprès des familles, associations et jeunes (sans oublier les bons VACAF sous-utilisés).

Des parents nous alertent

Des enfants se font régulièrement renverser dans notre ville : pas de passage piétons pour accéder à certains arrêts de bus, pas assez de lumière le soir dans certaines rues. Depuis la rénovation, les grandes avenues de la plaine du Lys sont dangereuses (voitures et motos roulent trop vite)

Nous proposons :

- une enquête auprès des familles pour réfléchir aux trajets des enfants.
- des trottoirs adaptés aux piétons, poussettes, seniors, handicapés (des pavés et passages

étroits, peu de bancs)

• Une journée sans circulation dans la plaine du lys : « LA RUE EST À NOUS » journée des enfants pour alerter les adultes.

Témoignages

Albin : « Pour ses amis de la ville Tata, en jumelage avec Dammarie, Albin était un symbole de l'amitié et de l'amour avec les jeunes danseurs de la formation Kenderle qui garderont son souvenir dans leur cœur.»

Nicole FAGNEN : élue municipale en 1977 pendant de nombreuses années, responsable de l'amicale de locataires, un engagement politique et associatif sans faille !

Venez nombreux au prochain conseil municipal : 9 juin

Patricia, Sylvie et Hicham

elu.unnouveausoufflepourdll@gmail.com

LE CONCERT EVASION LIVE

revient à l'EPB

La radio Evasion et la Ville de Dammarie-lès-Lys, vous donnent à nouveau rendez-vous le mercredi 28 juin à 20h pour le traditionnel concert live, qui réunit sur la scène de l'EPB des artistes reconnus.

Chaque année, le concert Evasion Live marque le début des vacances estivales. L'an dernier, ce sont plus de 4 000 spectateurs qui ont dansé et chanté sur les morceaux de célèbres artistes francophones. Pour cette édition 2023, toujours gratuite, se produiront VITAA, DADJU, KEEN'V, LUCENZO, Marina KAYE et bien d'autres artistes à découvrir en écoutant la radio Evasion.

OBTENIR SA PLACE

Pour assister à ce concert, qui débutera à 20h, il faudra détenir la précieuse invitation offerte par la radio Evasion et la Ville. Pour la gagner, deux possibilités : écouter la radio Evasion (88 FM) ou présenter le coupon ci-



▲ L'an dernier, le concert Evasion Live accueillait Amel Bent sur la scène de l'Espace Pierre Bachelet.

dessous à l'Espace Nino Ferrer à partir du 5 juin 2023, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il sera alors possible d'obtenir deux places

par personne dans la limite des places disponibles. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte, les plus de 13 ans devant présenter une décharge de responsabilité signée par le tuteur légal. Le Jour J, depuis ses pages Facebook, Instagram et TikTok, la radio Evasion partagera des interviews des artistes avant leur montée sur scène ainsi que les photos des coulisses du show.

EVASION
LIVE

**GAGNEZ
vos places**

**CONCERT ASSIS/STANDING SUR INVITATION
MERCREDI 28 JUIN 2023
20H
À l'EPB LA CARTONNERIE**

Complétez ce coupon et venez retirer vos invitations à partir du 05 Juin 2023 :

- ESPACE NINO FERRER - Place Paul Bert à Dammarie-lès-Lys (Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Les mineurs de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.
Les mineurs de plus de 13 ans doivent présenter une décharge délivrée signée par un tuteur légal.

NOM et PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
E-MAIL : _____

CE COUPON DONNE DROIT À 2 INVITATIONS DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

- **Le 28 juin à 20h à l'EPB.**
- Ouverture des portes à 19h.**
- Concert debout en placement libre.**
- Gratuit sur invitation à présenter sur place.**



◀ 28/04 - Rallye Educap City

Durant les vacances scolaires, 62 jeunes dammariens répartis en 8 équipes se sont lancés dans une grande course d'orientation à travers la ville. À cette occasion ils ont échangé avec le Maire et des élus, des agents municipaux ainsi que des personnes impliquées dans des associations locales. Après leur avoir expliqué leur rôle et principales missions, ils leur ont également remis de précieux indices qui permettaient aux équipes de répondre à des questions. Ces différentes rencontres ont donné aux participants l'occasion d'appréhender certaines notions civiques. Ils ont également relevé avec brio des challenges sportifs.

30/04 - Journée du souvenir de la Déportation ▶

Élus, porte-drapeaux et membres des associations patriotiques de la ville ont commémoré la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis, lors de la Seconde Guerre mondiale. Un hommage particulier a été rendu à Marcel Petit, né à Dammarie-lès-lys, déporté le 27 juin 1942 dans les camps allemands pour faits de résistance et décédé en 2010.



◀ 05/05 - Vacances au Centre de Loisirs

Les 6 - 10 ans qui ont fréquenté le Centre de Loisirs du Bois du lys, lors des vacances d'avril, ont pu s'essayer à de nombreuses activités. Parmi elles, une initiation à la robotique et à la programmation. Si elle a nécessité quelques efforts de concentration et de logique, elle a ravi les enfants qui se sont beaucoup amusés à guider le petit robot en forme d'abeille sur un parcours semé d'embûches.

08/05

Commémoration du 8 mai 1945 ▶

Les élus du Conseil municipal, les élus du Conseil municipal des enfants et des Dammariens ont honoré la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale et célébré le jour de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie.



◀ 10/05 – Sensibiliser les plus jeunes aux dangers de la route

La journée de prévention routière, organisée par la Structure Information Jeunesse et animée par les agents de la Police nationale et municipale a réuni des Dammariens et des collégiens. Elle a notamment permis de rappeler à tous les dangers et les conséquences liées à une mauvaise utilisation des trottinettes électriques, des vélos et des scooters.



◀ 13/05 - Athlé pour tous

Sous un beau soleil, des Dammariens se sont essayés aux épreuves de lancer, de saut, ou de sprint dans une ambiance familiale et festive. Cette manifestation sportive s'inscrit dans la volonté de la ville de promouvoir le sport pour tous et d'organiser des évènements pour marquer les prochains JO de 2024 dans le cadre du label Terre de jeux.

À partir du 3 juin

Micro-Folie - À la découverte des métiers du cinéma

Après le musée numérique et l'espace de réalité virtuelle, Micro Folie lance le FabLab, la fabrique à images, avec une série d'ateliers autour des métiers de l'audiovisuel : réalisation, montage, post production... " A la découverte des métiers du cinéma ", c'est du 3 juin au 12 juillet.

À partir de 12 ans. Maison des Ressources - Espace Schweitzer - de 14h à 17h.

Gratuits et ouverts à tous.

Inscription au 01 64 87 49 00.



Samedi 10 juin

« Ta langue est ton cheval »

Francine Vidal vous emmène sur son terrain de jeu favori, une mappemonde, en compagnie d'une souris, d'un papa, de sorcières, de pingouins ou encore d'une fillette espiègle !

Ces contes du monde entier ont pour point commun d'explorer le pouvoir extravagant et gourmand des mots. Un voyage original et dépayasant dans le monde du dire et du rire.

À partir de 6 ans.

Médiathèque – 15h

Entrée libre.

Information : 01 64 87 49 20.



Mardi 6 juin

Ciné seniors

La séance sera dédiée au film « Les Petites Victoires » de Mélanie Auffret. Pour les 65 ans et plus.

Cinéma La Cartonnerie à 15h.

Tarif unique : 3,50€

Inscription au CCAS les mardis de 9h à 11h et les jeudis de 14h à 16h.

Transport en mini bus possible sur demande.

Information : 01 64 87 44 71



Samedi 10 juin

Fête du vélo

La ville célèbre la pratique du vélo lors d'une journée ludique et pédagogique. Au programme : conseils, réparations, conférence et circuit découverte à travers la ville.

Rendez-vous place du 8 mai 1945.

De 10h à 17h - Entrée libre.

Information : 01 64 87 49 01.

Samedi 17 juin

Café des sciences

Conférence et débat animés par un expert, autour de la thématique : « Les impacts des pesticides sur l'environnement ».

Tout public.

Médiathèque – 14h30.

Entrée libre sur réservation
au 01 64 87 49 20.



Dimanche 18 juin

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

- 10h00 - Rendez-vous au rond-point des 80 Parlementaires.
 - 10h45 - Dépôt de gerbes, Square du Commandant Philippe Kieffer.
 - 11h15 - Rendez-vous Square Régiment de Chasse Normandie-Niemen.
- Dépôt de gerbes à la stèle de l'Appel du 18 Juin 1940.



Jusqu'au 24 juin

Exposition « Animaux en parade »

Pour sa dernière exposition de la saison, le Château des Bouillants accueille quatre artistes passionnés par les animaux et qui s'expriment à travers la photographie, l'illustration et la sculpture.

Château des Bouillants du mardi
au samedi de 14h à 18h.

Entrée libre

Mercredi 28 juin

Concert Evasion

Un concert exceptionnel en présence notamment de VITAA, DADJU, KEEN'V, LUCENZO, Marina KAYE ...

Espace Pierre Bachelet – Ouverture des portes à 19h. Concert debout en placement libre. Gratuit sur invitation à présenter sur place.

Et aussi

11, 18 et 25 juin

Dimanches en forme

Séances sportives, gratuites et encadrées par des éducateurs sportifs de la Ville. Au programme de la marche nordique, du renforcement musculaire ou du fitness.
Séances gratuites. Rendez-vous au gymnase Jean Zay à 9h30.

Mercredi 21 juin

Animations autour de la langue et culture arabes

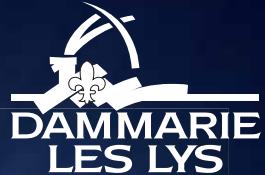
- Contes bilingues français – arabe, à partir de 4 ans.
 - Calligraphie, pochoirs et jeux, tout public.
- Médiathèque à partir de 10h30.
Renseignements au 01 64 87 49 20.

Dimanche 25 juin

La Rochet'Verte

Plusieurs départs dont une marche nordique de 12km à 9h, une course à pieds de 16km à 10h et des courses pour enfants (7 à 15 ans) à partir de 10h45. Départ et arrivée au stade René Huard à La Rochette. Infos : www.larochetverte.com

CONCERT UNIQUEMENT SUR INVITATION
MERCREDI 28 JUIN 2023 - 20H



EVASION

LIVE

DAMMARIE-LES-LYS

DADJU - VITAA - KEEN'V
LUCENZO - MARINA KAYE - LÉA
HÉRITAGE GOLDMAN - SOLA

À l'EPB / LA CARTONNERIE / DAMMARIE-LES-LYS - 824 AV. DU LYS



CENTRE COMMERCIAL
VILLIERS
EN BIÈRE